



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Mairie - Salle du Conseil Municipal**,
le 12 février 2025, à 20H30.

Affiché le 7 février 2025

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2024
- 02- Création d'un poste permanent d'Adjoint technique territorial à temps complet
- 03- Délibération portant modification du tableau des emplois et des effectifs
- 04- Retrait de la délibération portant augmentation du temps de travail d'un Adjoint administratif
- 05- Travaux de normalisation des pistes Y12, Y20 et Y23
- 06- Renouvellement du bail précaire et révocable 24 rue de l'Eglise
- 07- Renouvellement 2025 de l'adhésion à la Fondation du Patrimoine
- 08- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- 09- Questions diverses

Le Maire, Mme Véronique HERBÉ

